



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR REGIONAL

Samedi 2 décembre 2023 à 09h30

Campanile Est La Cité – 6 Rue Camille Flammarion, 11000 CARCASSONNE

Les membres du Comité Directeur de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en présentiel et en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 17 membres sont présents sur 25 et 5 présidents sur 10 sont présents ou représentés.



Présents :

Mesdames : CHAPPAT Huguette, COMBES Christine, FERRIER Magali (visioconférence), JORDAN Véronique, PY Anne-Lise et VILAPLANA Sandrine.

Messieurs : AVAL Gérard, COMBES Jean-Luc, DESSAINT Jean-Jacques, DUPREY David, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, NEBOUT Gérard, PUEL Alain, PY Patrice, RODRIGUEZ Christophe et SANTOS David.

Excusés :

Mesdames : DESBOIS Brigitte, DESMARS Laurence, DUBOURG Maryline, et EMERY Catherine.

Messieurs : BAUDOUX Paul, HAETTY Bruno, LAVAL Dominique et SANS Eric

Assistent :

Mesdames : FILLIATRE Aurore (Directrice-Adjointe) et MANZANO PEREZ Justine (Assistante de Direction).

Messieurs : BERGAMO Richard (président du comité du Gers), CHICANNE Patrick (Directeur Technique Régional/visioconférence), DESDOIT Yves (président du comité de l'Ariège) et RODRIGUEZ Eric (Directeur Territorial).

Invités excusés :

Mesdames : ESPINASSE Christel (Présidente du comité Aveyron Lozère), LARROQUE Florence (présidente du comité du Quercy Garonne).

Messieurs : BOYRIE André (président du comité Hautes-Pyrénées), CALVET Jean (président du comité du Tarn), FAESCH André (président du Comité du Gard), STEIN Alexandre (président du Comité de la Haute-Garonne – représentation par M. Gérard NEBOUT) et MOULIN Jacob (Directeur-Adjoint).



Le Comité Directeur Régional, réunissant le quorum requis à l'article 13.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Règlement Intérieur de la Ligue d'Occitanie
2	Règlements Sportifs Généraux de la Ligue Occitanie
3	Document de présentation de la préparation au Plan de Développement 2024/2028

Le Président ouvre la séance à 9h30 en indiquant que le Comité Directeur est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

- 1.1.1. Etat des Licences
- 1.1.2. Retour Réunion de Zone

1.2. Présentation et validation de modifications du Règlement Intérieur de la Ligue Régionale Occitanie

1.3. Présentation et validation de modifications des Règlements Généraux de la Ligue Régionale Occitanie

1.4. Préparation du Plan de Développement 2024-2028

1.5. Commission Electorale

1.6. Assemblée Générale 2024

1.7. Commission Régionale de Discipline

- 1.7.1. Publication des décisions
- 1.7.2. Dossier disciplinaire : cumul des 3 fautes techniques
- 1.7.3. Bilan de la Commission Régionale de Discipline au 1^{er} décembre

2. Tour des Pôles par les Vice-Présidents :

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

- 1.1.1. Point RH
- 1.1.2. Point Financier

1.2. Pôle Promotion, Développement et Vivre Ensemble (Gérard AVAL)

- 1.2.1. Edition 2023 « Les passionnés du panier » - Etat d'avancement
- 1.2.2. Grenelle des incivilités – Etat d'avancement
- 1.2.3. Dirigeantes 2024

2.4. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

- 2.4.1. Formation de Cadres et Dirigeants
- 2.4.2. Formation de joueurs (Patrick CHICANNE)
- 2.4.3. ERO (Christophe RODRIGUEZ)

2.4. Promotion Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

- 2.4.1. Evènements Ligue
 - 2.4.1.1. Coupe Occitanie
 - 2.4.1.2. Attribution des Evènements Ligue et représentation des élus
- 2.4.2. Candidatures évènements Ligue : gestion des appels à candidatures pour la saison 2024/2025
- 2.4.3. 3x3

3. Tour de table



1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

1.1.1. Etat des Licences

Eric RODRIGUEZ présente l'état des licences au 30 novembre 2023 et fait remarquer aux membres du Comité Directeur Régional présents que la Ligue Occitanie est en avance sur les licences par rapport à la même date la saison précédente. La Ligue se rapproche de son record historique.

au 30/11/2023	MICRO & MINI	JEUNES	ADULTES	TOTAL
	12333	16542	12806	41681
	F: 4725, M: 7608	F: 5999, M: 10543	F: 4771, M: 8035	F: 15495, M: 41681
Fin de la saison 2022/2023	MICRO & MINI	JEUNES	ADULTES	TOTAL
	12803	16484	12849	42136
	F: 4806, M: 7996	F: 5753, M: 10731	F: 4801, M: 8048	F: 15360, M: 26775
au 01/12/2022	MICRO & MINI	JEUNES	ADULTES	TOTAL
	11967	15791	11908	39666
	F: 4488, M: 7478	F: 5535, M: 10256	F: 4497, M: 7411	F: 14520, M: 25145
Moyennes	11751	13515	11909	37175
*7 saisons sans COVID	582	3 027	897	4 506

Total par comité / comparaison

	TOTAL			MAX		Moy. Sans COVID *	
	F	M	Total	Chiffre	Ecart	Chiffre	Ecart
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	490	929	1 419	1 485	- 66	1 357	62
0030 - COMITE DU GARD	1 215	2 707	3 922	4 054	- 132	3 180	742
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	4 657	8 063	12 720	12 603	117	10 884	1 836
0032 - COMITE DU GERS	1 246	1 204	2 450	2 791	- 341	2 451	1
0034 - COMITE DE L'HERAULT	1 978	4 626	6 604	6 648	- 44	5 588	1 016
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	1 184	1 065	2 249	2 297	- 48	2 185	64
0081 - COMITE DU TARN	1 119	1 878	2 997	3 110	- 113	2 712	285
1166 - COMITÉ TERRITORIAL AUDE/PYRÉNÉES-ORIENTALES	1 302	2 853	4 155	4 181	- 26	3 595	560
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	1 234	1 288	2 522	2 636	- 114	2 503	19
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	1 070	1 573	2 643	2 859	- 216	2 629	14
Total - Ligue Régionale	15 495	26 186	41 681	42 130	- 449	37 175	4 506
	37,2%	62,8%					*7 saisons sportives

Licences MicroBasket

	Licences MicroBasket			Saison 2022/2023		
	F	M	Total	F	M	Total
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	3	5	8	0	0	0
0030 - COMITE DU GARD	6	11	17	10	13	23
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	12	27	39	11	42	53
0032 - COMITE DU GERS	3	3	6	0	9	9
0034 - COMITE DE L'HERAULT	39	92	131	32	40	72
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	1	0	1	0	0	0
0081 - COMITE DU TARN	0	0	0	0	0	0
1166 - COMITÉ TERRITORIAL AUDE/PYRÉNÉES-ORIENTALES	5	13	18	4	7	11
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	10	10	20	12	3	15
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	15	23	38	11	14	25
Total - Ligue Régionale	94	184	278	80	128	208
	33,8%	66,2%	0,7%	38,5%	61,5%	0,6%

Nouveaux Adhérents Actifs

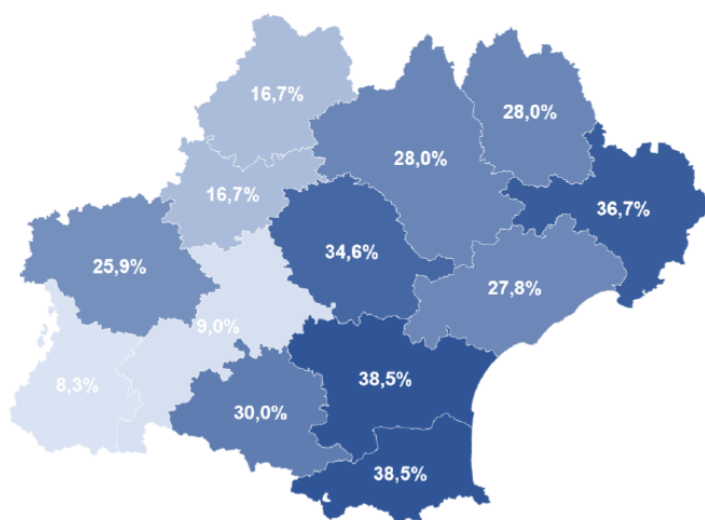
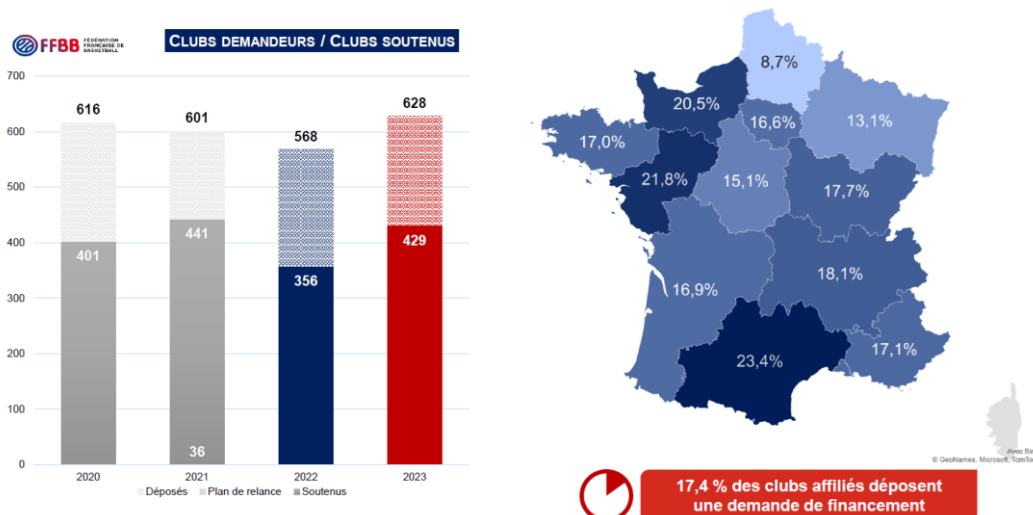
	Nombre			Clubs		
	Réel	Limitation	Max	Utilisateurs	Total	Clubs Lim.
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	34	34	8	7	9	
0030 - COMITE DU GARD	40	40	6	18	27	
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	333	327	18	57	63	3
0032 - COMITE DU GERS	67	67	7	20	26	
0034 - COMITE DE L'HERAULT	94	69	40	24	35	1
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	47	47	8	14	18	
0081 - COMITE DU TARN	64	60	19	16	27	1
1166 - COMITÉ TERRITORIAL AUDE/PYRÉNÉES-ORIENTALES	72	72	11	20	29	
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	27	27	5	15	25	
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	40	40	8	15	21	
Total - Ligue Régionale	818	783		206	280	5

au : 30/11/2023

1.1.2. Retour Réunion de Zone

- PSF 2023 :

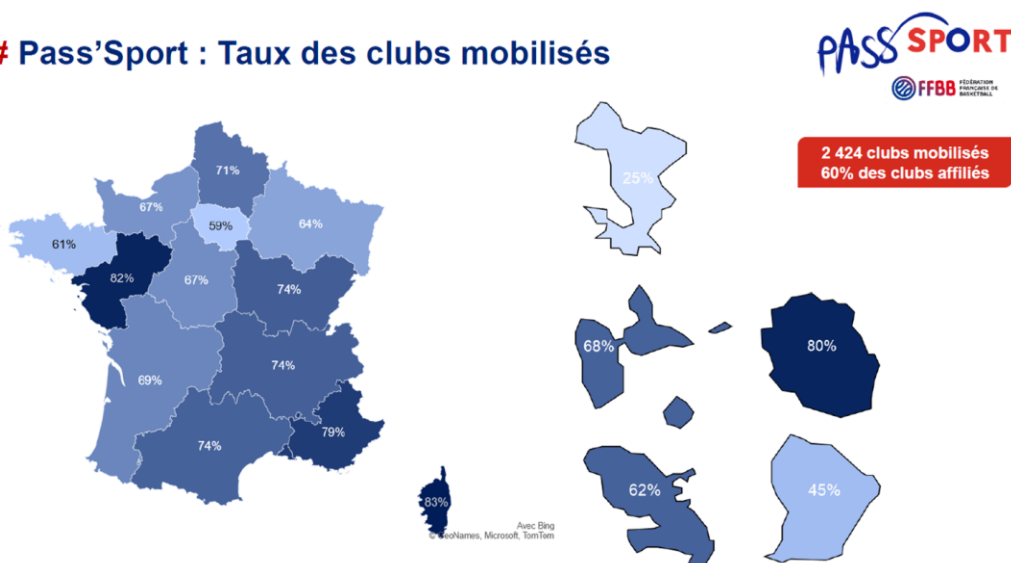
429 clubs sont soutenus par la FFBB dans le cadre du PSF en 2023 dont 23.4% se trouvent en Occitanie. Sur ces clubs soutenus en Occitanie, la plupart se situent sur le secteur Méditerranée.



- Pass'Sport :

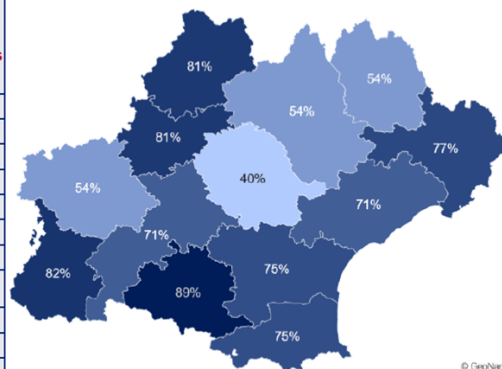
En Occitanie, 185 associations exploitent le Pass'Sport soit 74% des clubs affiliés sur le territoire. Pour rappel, le Pass'Sport a pour but de faciliter l'accès à la pratique sportive pour les jeunes et les enfants éloignés de la pratique sportive en raison d'un handicap ou pour des raisons financières.

Pass'Sport : Taux des clubs mobilisés



N°CD	Département	Total des structures affiliées délivrant des Pass'Sports sur la campagne 2023-2024	Poids de chaque CD sur le nombre total de structure délivrant des Pass'Sports en OCC	Nombre total de clubs affiliés à la FFBB saison 2023-2024	Ratio du nombre de structures délivrant des Pass'Sports sur la totalité des clubs affiliés dans chaque CD
09	Ariège	8	4%	9	89%
30	Gard	20	11%	26	77%
31	Haute-Garonne	44	24%	62	71%
32	Gers	14	8%	26	54%
34	Hérault	24	13%	34	71%
1248	Aveyron-Lozère	13	7%	24	54%
65	Hautes-Pyrénées	14	8%	17	82%
1166	Aude-Pyrénées-Orientales	21	11%	28	75%
81	Tarn	10	5%	25	40%
8246	Quercy-Garonne	17	9%	21	81%
Total		185	100%	272	

Cartographie de la région OCC présentant le Ratio du nombre de structures délivrant des Pass'Sports sur la totalité des clubs affiliés dans chaque CD :



- **Pacte #Tous Engagés :**

Ce pacte mis en place par la FFBB a pour but de développer l'arbitrage sur le territoire via les clubs et les comités. Il a permis d'augmenter de 23% le nombre d'arbitres sur le territoire occitans. Pour la saison 2022-2023, 1270 clubs étaient en règle, 1228 étaient amendables et 804 clubs en sursis.

Evolution du nombre d'arbitres entre 14 septembre 2022 et 5 octobre 2023						
	Octobre 2023	Septembre 2022	Evolution sur 1 an	% fem 2023	% fem 2022	diff %
0. CLUB	8014	7513	+7%	32%	35%	-3%
1. DEP-STG	1255	673	+86%	26%	27%	-1%
2. DEP	4360	2670	+63%	24%	23%	1%
3. REG	1644	1474	+12%	17%	17%	0%
4. CF	465	478	-3%	14%	12%	2%
5. HN	111	113	-2%	14%	11%	3%
Total général	15849	12921	+23%	27%	29%	-2%

1.2. Présentation et validation de modifications du Règlement Intérieur de la Ligue Régionale Occitanie

La Ligue doit modifier certains points de son Règlement Intérieur à la suite des validations de modifications du Règlement Intérieur et des Statuts de la FFBB lors de son Assemblée Générale du 14 octobre 2023 au Puy du Fou.

Ces modifications portent essentiellement sur des changements d'appellation ou de numérotation des articles. Des précisions sont apportées sur la Commission Electorale ainsi que sur la majorité choisie pour les votes lors de l'élection de l'Assemblée Générale.

De plus, des points sur l'organisation des pôles et le fonctionnement de la structure a été clarifié : les validations du Comité Directeur se feront pour 4 ans et non chaque année et la Commission des Présidents (Conseil des Présidents) a été ajoutée à ce présent Règlement Intérieur comme écrit sur les statuts types de la FFBB.

Ce texte sera applicable au 1er janvier 2024.

Délibération : Etes-vous d'accord pour valider les modifications qui ont été apportées au Règlement Intérieur de la Ligue d'Occitanie ?

Votants : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Directeur Régional présents.
Le Règlement Intérieur (*Annexe 1*) sera diffusé par le Secrétariat Général la semaine prochaine.

1.3. Présentation et validation de modifications des Règlements Généraux de la Ligue Régionale Occitanie

Des erreurs ont été remontées sur les Règlements Généraux. Il a donc fallu faire certaines modifications :

- Le renvoi aux articles des Règlements Généraux n'était pas bon dans la numérotation pour l'Article « Date et Horaires/Couplage des Rencontres ».
- Ajout d'un paragraphe pour le mode de fonctionnement entraîneur-joueur car il n'y avait pas de précision à ce sujet dans les Règlements Généraux.

Délibération : Etes-vous d'accord pour valider ces modifications des Règlements Sportifs Généraux de la Ligue d'Occitanie ?

Votants : 17

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Directeur Régional présents.

Les Règlements Sportifs Généraux (*Annexe 2*) seront diffusés par le Secrétariat Général la semaine prochaine.

1.4. Préparation du Plan de Développement 2024-2028

Il faut que les responsables des thématiques commencent à prévoir des temps d'échange. Le document de synthèse des thématiques à aborder (*Annexe 3*) va être envoyé à tous les élus de la Ligue et aux présidents des comités afin que ceux qui souhaitent participer à ces réflexions se positionnent avant le 20 décembre. Ce document pourra également être transmis par les présidents des comités à leurs élus et collaborateurs.

Un planning des réunions d'échanges sera établi afin de ne pas avoir de créneaux horaires identiques pour pouvoir éventuellement participer à plusieurs thématiques.

1.5. Commission Electorale

La Ligue Régionale commence à se projeter sur la prochaine Assemblée Générale Elective et doit donc avoir un président pour sa Commission Electorale. À la suite de la sollicitation de Jean-Jacques DESSAINT des présidents des comités, l'un d'entre eux se porte candidat pour la présidence à la Commission Electorale : Jean CALVET, président du comité du Tarn. Il est important de voter aujourd'hui pour le président afin qu'il puisse compléter la commission pour répondre aux obligations du Règlement Intérieur et des Statuts.

Délibération : Etes-vous d'accord pour que Jean CALVET soit le président de la Commission Electorale pour la prochaine Assemblée Générale Elective ?

Votants : 17

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Directeur Régional présents.

Jean-Jacques DESSAINT, président de la Ligue informera Jean CALVET de cette décision la semaine prochaine.

Pour rappel, la Commission Electorale doit être composée d'un Président, et de 7 membres : 5 titulaires et 2 suppléants. Ces membres ne pourront pas être candidats à l'élection et ne doivent pas avoir de liens contractuels avec la Ligue Occitanie.

Deux personnes se sont proposées afin d'être membre de la Commission Electorale : Marie-Paule PELLEGRIN (CT4682) et Jean-Claude CAUMONTAT (CD32).

1.6. Assemblée Générale 2024

Justine ROMBOLETTI et Justine MANZANO PEREZ sont allées visiter « Cap Découverte » pour l'Assemblée Générale 2024, elles étaient accompagnées du Secrétaire Général du Comité du Tarn.

Il y a suffisamment d'espace pour accueillir jusqu'à 400 personnes en termes de parking, salles de conférence, salle de repas, office traiteur. (Si repas debout le chiffre peut même être plus élevé).

La Ligue devra s'occuper de la projection, mais le site met à disposition un régisseur pour le son et les lumières.

L'Assemblée Générale se déroulera sur une journée complète.

Le café d'accueil et le service sera fait par les collaborateurs de la Ligue. Un traiteur aura la charge du repas. Justine ROMBOLETTI est en attente de plusieurs devis.

La direction a demandé à tous les collaborateurs d'être présents à cette Assemblée Générale.

1.7. Commission Régionale de Discipline

1.7.1. Publication des décisions

Le Comité Directeur Régional lors de sa réunion du 26 novembre 2022 a souhaité que la Commission Régionale de Discipline publie ses décisions et comptes rendus de réunions. Pour le moment aucune publication n'est apparue sur le site et une nouvelle demande a été faite en ce début de saison pour respecter la décision votée lors du Comité Directeur. Rappel du Règlement Disciplinaire Général de la FFBB au sujet des publications : la publication des décisions est laissée à la liberté d'appréciation de la commission de discipline. Le texte précise que la commission peut « ordonner » ou non la publication sur le site internet. En conclusion, si la publication n'est pas annotée sur le courrier de notification, elle ne peut pas être communiquée de manière anonyme sur le site Internet.

Si la commission ordonne la publication, l'anonymisation est obligatoire et il faut respecter les principes suivants : l'individualisation, la corrélation et l'inférence. C'est-à-dire que les sanctions publiées ne doivent pas permettre d'identifier la ou les personnes, le ou les clubs incriminés lors du compte-rendu publié. Il faut donc supprimer les noms, prénoms, lieux, dates et autres éléments permettant de les identifier.

Le Bureau Régional a souhaité trancher sur cette anonymisation et a décidé que :

Si la Commission Régionale de Discipline souhaite publier les décisions et comptes-rendus, elle devra respecter l'anonymisation et pourra indiquer les sanctions disciplinaires et financières (avec les chiffres).

1.7.2. Dossier disciplinaire : cumul des 3 fautes techniques

Pour rappel, avec l'évolution de la procédure depuis cette saison, si une personne concernée par le cumul de trois fautes techniques ne fournit pas d'observations dans les 48 heures après la validation automatique depuis FBI, une notification de la sanction « automatique » doit lui être envoyée par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception (au plus tard dans la semaine qui suit la fin du délai des 48 heures au lieu d'une notification après commission et un délai de 15 jours suivant la sanction de la 3ème faute technique). Cette notification précise les dates de la sanction automatique (week-end sportif dans un délai minimum d'un mois). Le cumul des 3FT reste donc une décision disciplinaire et s'il y a substitution de peine par l'arbitrage, la Ligue doit doubler d'un mail la convocation à l'arbitrage (action réalisée entre commissions). Le Bureau Régional du 18 novembre 2023 a décidé de ne pas faire de nouvelle proposition financière sur les frais de procédure dans le cas où le licencié choisit la substitution au vue de tous les éléments cités ci-dessus. Donc les frais de procédure validés par l'AG 2023 reste en applicable en l'état pour cette saison.

Il faudra se questionner pour les dispositions financières de 2024/2025, si les membres du Comité Directeur Régional le souhaitent lors de la dernière réunion réunissant tous les élus, afin de faire modifier les pénalités financières concernant cette substitution de sanction.

1.7.3. Bilan de la Commission Régionale de Discipline au 1^{er} décembre

Gérard NEBOUT, président de la Commission Régionale de Discipline prend la parole et partage le bilan de l'activité de la Commission en date du 1^{er} décembre 2023.

20 dossiers ont été ouverts et sont répartis comme suit : 5 pour 3 Fautes Techniques (FT) G1 /Fautes Disqualifiantes Sans Rapport (FDSR), 2 traités par la Commission Fédérale de Discipline pour violences physiques à l'encontre d'un arbitre conformément à l'article 2.3.1.a du Règlement Disciplinaire Général. 13 réunions sont programmées pour les dossiers à traiter et à ce jour, 7 l'ont déjà été. La Commission de Discipline a été saisie par 3 fois par la Secrétaire Générale. Un dossier a fait l'objet d'une instruction pour propos et/ou attitudes à caractère discriminant conformément à l'article 10.2. En comparaison avec la saison 2022/2023 au 1^{er} décembre 2022 : 40 dossiers au total dont 11 pour 3FT/FDSR soit une baisse considérable du nombre de dossiers.

2. Tour des Pôles par les Vice-Présidents :

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.1.1. Point RH

Bruno MARITON prend la parole et informe les membres du Comité Directeur Régional de plusieurs points concernant les collaborateurs :

- Un avenant au contrat de travail de Thibault BURNEL est en cours afin de modifier la clause de « forfait annuel en heures » en une clause de « forfait annuel en jours ».
- Sophie TEISSIER reviendra sur l'antenne de Maurin à partir de Janvier pour raisons d'ordre personnel.

- Vincent PINHO, souhaite faire la formation DESJEPS. La Ligue est en contact avec la FFBB pour savoir s'il peut faire l'alternance avec la Ligue, une réponse sera apportée à la suite des évolutions qui seront votées au prochain Comité Directeur Fédéral.
- Elie FEDENSIEU a été remplacé par Adriana DOS SONTOS LOPEZ (via le GEMB31) depuis le 6 novembre.

Un travail est en cours pour la mise en place d'un Compte Epargne Temps. Ce travail est mené par Bruno MARITON avec l'aide de Isabelle MORGAND, membre du Comité Social et Economique (CSE), et l'appui de Eric RODRIGUEZ. L'objectif est de valider ce projet lors du prochain Comité Directeur Régional du 2 mars 2024.

Les 4 ans de mandat du CSE se termine. Le 27 novembre avait lieu le protocole électoral. Depuis ce mardi, les listes électorales ont été affichées. Il faut avoir 3 mois de contrat de travail pour être sur ces listes. Le premier tour aura lieu le 14 décembre lors de la réunion des collaborateurs en présentiel à Carcassonne.

Une notice d'utilisation du Logiciel e-TeamSport, (logiciel utilisé par les collaborateurs pour déclarer leur temps de travail, absences...) a été créée pour faciliter son utilisation. Cette notice a également pour but de faire des rappels quant à la réglementation concernant les déclarations du temps de travail suivant la Convention Collective Nationale du Sport.

Les chèques KADEOS seront remis à tous les salariés lors de la réunion en présentiel à Carcassonne du 14 décembre. Chaque salarié bénéficiera du montant de l'exonération pour ces chèques cadeaux soit 183€.

2.1.2. Point Financier

Patrice PY informe les membres élus présents qu'une action a été menée par Isabelle MORGAND et lui-même pour aller chercher des fonds que certains clubs devaient sur la saison dernière mais également certaines familles de polistes. Tout commence à se régler et les fonds commencent à être reversés.

Les prélèvements, initiés auprès des comités pour la première année cette saison, afin de reverser la part régionale des licences, se déroulent très bien.

Enfin, la Ligue a reçu la visite de l'expert-comptable et du Commissaire aux Comptes (CAC), Isabelle MORGAND a travaillé avec eux :

- Visite périodique de suivi de l'experte comptable à la Maison du Basket le mardi 7 novembre
- Audit des procédures fait par le CAC le mercredi 8 novembre : nous devrions avoir prochainement un retour de cet audit avec peut-être des recommandations particulières.

2.2. Pôle Promotion, Développement et Vivre Ensemble (Gérard AVAL)

2.2.1. Edition 2023 « Les passionnés du panier » - Etat d'avancement

Aurore FILLIATRE à l'initiative de ce projet informe les membres élus présents que l'opération commence mardi 5 décembre et durera 10 jours, 69 clubs sont inscrits à ce jour.

Sarah DUPREY est en recherche de partenaires pour financer les bannières qui seront distribuées aux structures. La Ligue prendra à charge ces bannières si le partenaire n'est pas trouvé. Une vidéo sur ce projet sera diffusée au départ de l'opération.

2.2.2. Grenelle des incivilités – Etat d'avancement

Jean-Luc COMBES prend la parole afin de faire une synthèse de l'avancement de la mise en place du Grenelle des incivilités de la Ligue Occitanie. Sur le secteur Pyrénées, 14 personnes sont intéressées à participer et se rassembleront en visioconférence lors d'une première réunion le 12 décembre avec David SANTOS référent du Grenelle sur le secteur. Côté Méditerranée ce sont également 14 personnes qui échangeront en visioconférence le 13 décembre avec Jean-Luc COMBES. A noter que Jean-Jacques DESSAINT et Justine MANZANO PEREZ sont en soutien sur ce projet afin d'accompagner Jean-Luc et David dans l'organisation des échanges.

La première réunion a pour objectif de faire un état des lieux sur les incivilités et la seconde, qui aura lieu en février, aura pour but de commencer à réfléchir à des moyens de limiter ces incivilités. Un dernier rassemblement se fera en présentiel et réunira les personnes des deux secteurs ayant travaillé sur ce sujet. Elle permettra de faire une synthèse des échanges et des propositions afin de les présenter au dernier Comité Directeur Régional.

2.2.3. Dirigeantes 2024

Aurore FILLIATRE en gestion de ce projet auprès de Sylvie GRUSZCZYNSKI et Thibault BURNEL précise que la première édition du programme Dirigeantes 2024 arrive à sa fin.

Une formation à distance « association express : augmenter l'engagement de vos membres de votre club de sport en 6 étapes » a été proposée aux élus de notre territoire via l'organisme Geekie. Aurore a également proposé à toutes les présidentes des clubs d'avoir accès à cette formation, elles seront 17 à participer à cette formation en plus des élues déjà intéressées. Ce sont donc 33 dirigeantes qui découvriront cette nouvelle formation.

Aurore informe également les membres du Comité Directeur Régional que la Ligue va postuler au Trophée « Femmes sur tous les Terrains » organisé par la FFBB.

2.4. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

2.4.1. Formation de Cadres et Dirigeants

Alain PUEL prend la parole et fait un état sur les différentes formations en cours.

Formation de cadres :

- Formation DEJEPS en Occitanie : 8 stagiaires ;
- BPJEPS : les formations sont en route ;
- DETB : les séances sont complètes partout voire trop importantes ;
- CPMS : quelques dysfonctionnements se font ressentir à cause notamment, du manque de suivi et d'information de l'organisme de formation PIKANGO ;
- Une réunion en interne est organisée la semaine prochaine afin de mieux gérer la stratégie sur l'IRFBB notamment sur les BPJEPS et le titre professionnel CPMS ;
- Qualiopi : la Ligue est en préparation du renouvellement.

Formation de dirigeants :

Jean-Jacques DESSAINT, Alain PUEL, Eric RODRIGUEZ et Frank CAMBUS ont rencontré Loïc CONDE, qui intervient au sein d'un organisme de formation, l'objectif de cette rencontre était de développer l'accompagnement par la Formation des Dirigeants de la Ligue. La réflexion est portée sur l'accompagnement individuel du club avec un regard particulier sur la professionnalisation.

Journées Autour du Basket :

- Gard : lundi 13 novembre. Intervention avec le directeur départemental de l'UNSS sur les sections sportives et avec Jean-Pascal BOISSE le soir sur la partie technique.
- CT1166 : 18 janvier à Riversaltes (66).

2.4.2. Formation de joueurs (Patrick CHICANNE)

Patrick CHICANNE informe les membres du Comité Directeur Régional qu'à la suite du Camp Interzone : 6 jeunes de la Ligue ont été retenus pour aller au Camp National à Bourges en décembre : Elikya BADIBANGA, Elaia ETCHEPARE, Maya NDIAYE, Maelyne RAVIN, Paula SOLIER et Théophilus FORDWUO. La Ligue a été sollicitée pour la mise à disposition de Guillaume CORMONT, CTF de la Ligue pour faire partie de l'encadrement du Camp National.

Concernant la ligue de développement des Pôles : le pôle de Toulouse est allé à Bordeaux (sur deux sites : Gymnase de Cenon et au Palais des Sports de Bordeaux) pour affronter le pôle espoirs de Mont de Marsan. Le pôle de Montpellier était lui, à Voiron avec un système de triangulaire pour affronter les pôles espoirs des Alpes et d'Aix.

2.4.3. ERO (Christophe RODRIGUEZ)

Christophe RODRIGUEZ fait le point sur les activités des officiels sur le territoire :

- Les formations sont lancées pour les arbitres et les OTM.
- Les formations statisticiens seront remises en place par David DUPREY si des demandes sont faites.
- Retour sur le séminaire des CDO : l'objectif est d'uniformiser les formations des officiels sur les territoires. Il y aura des réunions à venir avec les présidents pour créer ces formations. Jacob MOULIN, Thibault BURNEL et Eric RODRIGUEZ se rencontrent le 6 décembre afin de faire une synthèse de ce séminaire pour faire un retour aux comités et leur faire part des prochaines étapes dans cet objectif d'uniformisation des formations.

- Filière OTM : Elle est composée cette saison de 9 OTM région ou championnat de France. Elle a débuté le samedi 25 novembre lors des finales de Coupe Occitanie à l'Isle Jourdain (32).

2.4. Promotion Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

La Ligue a reçu cette semaine un mail d'information de la FFBB concernant deux attributions de plateaux de compétitions fédérales sur le territoire :

- 1/2 Finales et Finales Championnat de France Nationale Masculine 2, plateau attribué à Auch Basket Club (32) le samedi 1^{er} et dimanche 2 juin 2024
- 1/16^{ème} et 1/8^{ème} de Finale de la Coupe de France U18 Féminine, plateau attribué à Basket Lattes Montpellier (34) le samedi 17 et dimanche 18 février 2024

2.4.1. Evènements Ligue

2.4.1.1. Coupe Occitanie

Les finales de la Coupe Occitanie se sont déroulées le samedi 25 novembre à l'Isle Jourdain (32). Voici les différents vainqueurs :

- U18F : IE – CTC ELAN COLOMIERS TOURNEFEUILLE (NFU18)
- U17M : IE – CTC AVENIR TOULOUSE BASKET – TOULOUSE LARDENNE BASKET (RMU17)
- U20M : RODEZ BASKET AVEYRON (RMU20-2)
- Seniors Féminines : IE – US COLOMIERS BASKET (NF1)
- Seniors Masculins : IE – AUCH BASKET CLUB (NM2)

A noter que les vainqueurs des rencontres U18F et U17M ainsi que le finaliste U17M (CASTRES BC) sont qualifiés pour la Coupe de France. De même, les vainqueurs des rencontres seniors sont qualifiés pour le Trophée Coupe de France Seniors.

2.4.1.2. Attribution des Evènements Ligue et représentation des élus

À la suite des décisions du Bureau Régional et des Comités, voici les différentes attributions des évènements Ligue pour cette saison :

- TIC Qualificatif U12 Secteur MED : Comité de l'Ariège
- TIC Qualificatif U12 Secteur PYR : Moissac Castelsarrasin BB en collaboration avec le CT Quercy Garonne
- TIC U12 Final : Toulouges BA
- Tic de Zone : Ligue Régionale en collaboration avec le SO Carcassonne
- Masters Régionaux : Sport Athlétique Caussade Basket
- Challenge Benjamin(e)s et Panier d'Or secteur MED : Agde Basket
- Challenge Benjamin(e)s et Panier d'Or secteur PYR : Luc-Primaube Basket
- Finales Jeunes R3 PYR et Accession Seniors RM2 et RM3 PYR : Basket Club Verfeillois
- Finales Jeunes R2 PYR : Basket Saint Sulpice 81
- Finales Jeunes R2 MED : SO Carcassonne. En l'absence de candidatures lors des votes du Bureau Régional le 18 novembre, le club du SO Carcassonne par son président Gérard AVAL a accepté d'organiser cet évènement pour la troisième année consécutive à la demande du président, Jean-Jacques DESSAINT.
- Finales Occitanie : Montauban Basket Club

Un tableau avec les dates sera envoyé prochainement, afin que les élus se rendent disponibles pour représenter la Ligue lors de ces évènements.

2.4.2. Candidatures évènements Ligue : gestion des appels à candidatures pour la saison 2024/2025

Jean-Jacques DESSAINT a proposé lors du dernier Bureau Régional du 18 novembre 2023 que le système de rotation soit déployé pour tous les évènements sportifs (sauf TIT/TIC/TIZ/TIL et Coupe Occitanie). L'objectif étant de répartir sur plusieurs saisons ces organisations, à l'instar des évènements déjà dans ce système, sur TOUS les territoires de la Région. Les membres du Bureau Régional ont accepté cette proposition par un vote et ont proposé de la présenter aux présidents des Comités lors de la prochaine réunion du Conseil des Présidents afin qu'ils valident cette décision pour leur comité. En sachant que si un comité ne souhaite pas de cette rotation pour la saison 2024/2025, alors les organisations qui auraient dû leur être confiées seront réparties et proposées à un autre comité (sans modification de l'ordre de rotation) – bien sûr aucun club de ce comité ne pourra faire une candidature en direct auprès de la Ligue pour cet évènement.

2.4.3. 3x3

Formation de formateurs 3x3 : Alexis DEVAUCHELLE (11/66) et Florian COULON (31) se sont rendus au CFIDAS en région parisienne sur deux jours.

Aurore FILLIATRE et Sarah DUPREY ont organisé un tournoi 3x3 universitaire avec la FFSU à Toulouse le 26 octobre, 11 équipes étaient présentes. Le premier tournoi 3x3 des pôles espoirs s'est déroulé le mercredi 22 novembre.

Aurore informe les élus qu'il y a l'obligation d'avoir la coupe 3x3 entreprise sur le territoire occitan. Elle a donc demandé à la FFBB de pouvoir couper en deux le territoire pour éviter les gros déplacements pour les entreprises. Cet événement sera géré par les stagiaires CPMS.

La FFBB a validé la candidature du CD31 et de la Ligue Occitanie pour l'Open Plus Super League et Junior League à Toulouse les 15 et 16 juin 2024 sur la place du Capitole. Cependant, Aurore apporte aux membres présents une nouvelle information communiquée par la mairie de Toulouse cette semaine : une autre manifestation aurait lieu ce même week-end sur la place du Capitole malgré l'accord verbal déjà donné par la mairie à la Ligue et au CD31. Alexandre STEIN est donc intervenu afin de trouver une solution. Florian COULON (CD31) est en attente du retour de la mairie afin de savoir si cet événement pourra avoir lieu place du Capitole ou si un autre lieu doit être trouvé à Toulouse.

Aurore a fait remonter son mécontentement au titre de la Ligue sur la non-sélection de Philippe ESTEBAN et Léane HERRIOU sur l'Open de France Junior League (2023) de Rennes, au regard de leur investissement sur notre territoire dans la formation des Refs. A signaler qu'aucun ref 3x3 de notre région n'a été sollicité par la FFBB pour cette manifestation alors que toutes les autres ligues l'ont été sur les Opens de France.

Sarah a travaillé sur une newsletter du 3x3, elle est sortie cette semaine afin de dynamiser notre page spécifique 3x3 et d'informer au mieux sur la pratique tant sur le plan régional que départemental et territorial. Elle sera publiée tous les mois. Aurore demande aux présidents des comités de faire passer des informations à Sarah sur les compétitions qui se déroulent sur leur territoire afin qu'elle puisse communiquer dessus sur cette newsletter.

3. Tour de table

Jean-Jacques DESSAINT :

- Informe les membres présents que le prochain Conseil des Présidents et le prochain Comité Directeur Régional du 1^{er} et 2 mars 2024 auront lieu dans le Gers à Auch et remercie Richard BERGAMO pour son accueil.
- Notifie aux comités qui ont fait des demandes pour le Job Dating, qu'il y aura 2 opérations en Occitanie en 2024. Il va contacter une personne du pôle emploi régional pour voir la faisabilité dans les différents territoires afin d'attribuer les deux opérations à 2 des 4 comités intéressés (09, 32, 34 et 1166). Bruno MARITON répond que son comité ayant déjà organisé le Job Dating cette année, il accepte que la priorité soit portée aux autres comités.

Gérard NEBOUT : Jean-Jacques DESSAINT demande à Gérard que les Vice-Présidents puissent assister à des commissions de discipline de la FFBB. Gérard a posé la question à la FFBB et n'a toujours pas de retours.

Yves DESDOIT : attend le retour de Patrick CHICANNE pour la date de la journée Autour du Basket en Ariège.

Gérard AVAL : remercie la Ligue pour l'attribution des finales jeunes R2 MED. Jean-Jacques DESSAINT félicite Gérard et son équipe pour ses séances sur la commission de discipline notamment la dernière à laquelle il a assisté avec une avocate.

Richard BERGAMO : notifie que du 28 au 31 mai auront lieu dans le Gers, les finales scolaires UNSS Minimes.

Sandrine VILAPLANA : informe qu'une première procédure de réclamation a été portée à la Ligue et sera traitée prochainement.

David DUPREY : porte à la connaissance des membres du Comité Directeur que La Grande Motte s'est portée candidate pour les finales nationales 3x3 UNSS mais aussi que deux statisticiens occitans seront peut-être présents aux Jeux Olympiques 2024 à Paris.

Aurore FILLIATRE : rappelle qu'un montage vidéo des épreuves du panier d'Or a été réalisé par Lucas BESSIERES. Les représentants de ces épreuves (BENITEZ, LACAN, TURCINOVIC, CAVALIERE) feront des vidéos, elles seront diffusées sur les réseaux sociaux au moment des épreuves.

Eric RODRIGUEZ :

- Informe du décès d'un salarié de GE Basket Méditerranée : Guillaume KOFFI des suites d'une maladie.
- Rappelle que le processus électoral va débiter, il faudrait que les autres comités proposent des noms pour avoir des membres à la commission électorale.

Huguette CHAPPAT / Patrice PY / David SANTOS / Christine COMBES / Jean-Luc COMBES / Alain PUEL / Anne-Lise PY / Bruno MARITON / Christophe RODRIGUEZ / Laurent LACAZE / Véronique JORDAN / Magali FERRIER / Patrick CHICANNE / Justine MANZANO PEREZ : RAS



Prochains rendez-vous :
Bureau Régional le jeudi 21 décembre en visioconférence à 19h00

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 13h15.



Fait à Toulouse, le 7 décembre 2023

La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT

Le Secrétaire Général-Adjoint,
David SANTOS

Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT